

L'Horeca augmente le salaire de ses travailleurs pour ce mois chargé de décembre : « On assiste à un chantage du flexi-jobiste »

SudInfo Publié le 30/11/2023, par Laurence Piret, Journaliste à la rédaction Générale

La pénurie de main d'œuvre dans le secteur Horeca se fait particulièrement sentir à l'approche des fêtes. Du coup, les opportunités de contrats étudiants et flexi-jobs ne manquent pas. Avec des salaires là aussi revus à la hausse, pour attirer ces profils.

Envie ou besoin de mettre du beurre dans les épinards ? Le mois de décembre y est particulièrement propice, si vous êtes à la recherche d'un complément de salaire via un flexi-job.

Les Belges sont de plus en plus nombreux à effectuer quelques heures de travail en plus de leur emploi, ou de leur pension. Et les entreprises qui y ont recours également. Dans l'Horeca, on estime que deux tiers des établissements du secteur y ont recours. Un chiffre qui augmente encore en cette période de fin d'année, tant la demande est importante pour compléter les équipes.

« Le manque de travailleurs dans le secteur se fait d'autant plus sentir dans cette période de forte affluence. Il faut du monde pour renforcer les équipes dans les restos, les bars, chez les traiteurs... », explique Luc Marchal, le président de la Fédération Horeca Wallonie. « Il y a les marchés de Noël aussi, les restaurants éphémères. Et le personnel « habituel » doit prendre ses congés restants d'ici le 31 décembre. Donc l'offre en flexi-job et en jobs étudiants est conséquente pour ce mois de décembre ».

Il suffit d'ailleurs de surfer sur les réseaux sociaux pour voir un nombre de propositions impressionnant, que ce soit pour la plonge, la préparation de repas, le service en salle... De quoi permettre à certains de se constituer un beau complément de salaire. « Je travaille en soirée et le week-end, pour environ 1.000€ en plus par moi », explique un flexi-jobiste, qui bosse une quinzaine d'heures en plus par semaine.

Le salaire minimum horaire ayant été indexé en novembre, il est désormais de 11,81€. Mais bon nombre d'employeurs proposent un tarif plus important, jusqu'à 15€ de l'heure parfois, pour s'assurer du renfort de ces travailleurs. « On assiste d'ailleurs à une concurrence entre employeurs, sur la rémunération, et à un chantage parfois du flexi-jobiste qui demande à gagner plus, sachant qu'il n'aura pas de mal à trouver du travail ailleurs si l'employeur refuse... »

La pénurie de personnel pousse aussi de nombreux restaurants à privilégier le service traiteur, pour le 24 et le 31 décembre, plutôt que d'ouvrir aux clients. « Les repas de réveillon, ce sont des services longs, qui coûtent cher en personnel et pour lesquels il est de plus en plus difficile de trouver des travailleurs ».

Si vous êtes intéressé, sachez que l'avantage du flexi-job est que le salaire brut est le salaire net... Mais attention tout de même car les règles changeront au 1er janvier prochain. Ainsi, un plafond de 12.000€ sera appliqué (ou 7.190€ selon sa situation), et au-delà, le travailleur sera imposé alors que ce n'était pas le cas actuellement.